

## Désignation du candidat/candidate à l'élection présidentielle de 2027

Rapport réalisé par Bariza Khiari et Jean-Marc Borello

À l'approche de l'élection présidentielle de 2027, le paysage politique apparaît profondément fragmenté, structuré autour de deux radicalités qui polarisent le débat public. **Dans ce contexte, chaque candidat du bloc central devra créer une dynamique politique forte permettant d'être en position de convaincre une majorité de Français lors de l'élection présidentielle.** Cette situation crée une double exigence : affirmer notre ligne politique, par une candidature en propre, tout en anticipant les conditions d'un rassemblement. C'est dans ce cadre que s'inscrit la réflexion sur la désignation du candidat/candidate de Renaissance.

### Rappel méthodologique :

Lors de la séance du 9 mars 2026, le bureau exécutif de Renaissance a chargé Bariza Khiari et Jean-Marc Borello d'une mission de consultation visant à la mise en œuvre de nos statuts en matière de désignation du candidat Renaissance à la présidentielle.

Durant près de 2 mois, les co-rapporteurs ont mené un travail intense de consultation et d'audition :

- consultation de l'ensemble des adhérents en ligne avec une participation de 60,01% ;
- consultation des membres du Bureau exécutif via un questionnaire en ligne ;
- consultation des PAD via un questionnaire en ligne ;
- consultation des membres du Conseil national via un questionnaire en ligne ;
- auditions d'une quarantaine de personnalités (députés, sénateurs, ministres et anciens ministres, cadres et anciens cadres du parti) ;
- auditions d'intellectuels et experts (politologues, constitutionnalistes...).

### Affirmer le projet et permettre le rassemblement : une tension structurante.

Avant d'engager l'analyse détaillée des retours militants et auditions, dans un souci de transparence, il convient de souligner qu'environ **10%** des contributions expriment une attente : **celle de voir le projet précéder le choix du candidat chargé de l'incarner.** Pour ces militants, le rassemblement ne peut gagner en solidité qu'à partir d'un cap explicite : priorités, orientations et vision partagée. A cet égard, les travaux engagés par le parti, notamment par le biais des conventions thématiques, sont une base utile et solide.

Dans un registre différent, un fondateur du mouvement, dont la parole fait autorité, formule une exigence d'une autre nature : non pas d'abord celle du contenu du projet, mais celle d'une séquence avant toute désignation visant à réunir le socle du bloc central et les responsables de la gauche modérée de gouvernement. **Sa contribution déplace la focale. Elle appelle à une clarification entre « gens de raison » afin de partager un diagnostic et de définir des qualifiants communs dans un moment marqué par le risque de voir l'extrême droite accéder au pouvoir.**

Deux démarches, deux points d'entrée : l'une par le sens et le projet, l'autre par les équilibres politiques et le rassemblement. Leur point commun est de rappeler que le calendrier ne saurait, à lui seul, structurer la démarche collective. L'essentiel réside autant dans la cohérence du projet que dans la clarté des bases politiques. **Au cœur de ces approches s'affirme une exigence : celle de faire primer l'intérêt du pays sur celui de nos formations politiques.**

**Ces propositions, structurantes par leur portée mais minoritaires dans leur expression, ne se retrouvent pas au cœur des consultations, davantage orientées vers une attente d'engagement rapide du processus de désignation.** Elles constituent néanmoins un point de vigilance : à défaut d'être pleinement intégrées en amont, projet et clarification politique devront trouver leur place au sein du comité de liaison, comme conditions de la solidité et de la crédibilité du rassemblement.

\*\*\*\*

Les travaux conduits (instruction du Bureau exécutif du 9 mars 2026), fondés sur des consultations internes, la mobilisation des adhérents et des auditions, y compris d'intellectuels, **visent à éclairer la décision du Conseil national (art 20 des statuts).** Ils font apparaître plusieurs lignes de force : concilier légitimité démocratique, cohésion interne et capacité de rassemblement.

### 1. Un préalable essentiel : le respect de nos statuts comme boussole.

Le respect de nos statuts est une condition incontournable dans l'organisation du mode de désignation de notre candidat à la présidentielle.

**Pour rappel, l'article 20 précise « le Conseil national choisit le mode de désignation de l'adhérent candidat à l'élection présidentielle ».**

Il convient donc de respecter absolument notre règle commune, et de laisser donc au Conseil national la prérogative de choisir le mode de désignation.

### 2. Fonder la légitimité sur les militants :

Une orientation nette se dégage de ces consultations : **la désignation du candidat doit reposer sur le vote des adhérents.** Ce choix est politique. Il vise à ancrer la légitimité du candidat dans une base militante mobilisée, condition de toute dynamique collective.

Option envisagée	Soutien	Modalités
<b>Processus interne</b> (proposition par les instances puis validation par les adhérents)	70 %	Option principale
<b>Primaire interne</b> (conditions strictes)	15 %	Rarement exclusive
<b>Primaires ouvertes</b>	15 %	Soutien marginal

### 3. Analyse des retours militants :

Les consultations et auditions font apparaître **un rejet net d'une primaire compétitive** (ouverte ou interne) perçue comme un facteur d'affaiblissement et de division (machine à perdre). **L'exploitation des retours militants fait ressortir une tendance claire autour de la personne du secrétaire général du parti (76 %)**. Cette personnalité, candidat naturel, s'impose car elle est identifiée à la fois au sein du parti et dans l'espace public. Cette préférence exprimée par les militants traduit un besoin de stabilité, de lisibilité et d'efficacité.

Aucune autre personnalité ne s'impose comme une alternative rassembleuse – aucune autre personnalité du parti n'obtient ainsi plus de 3% de citation.

#### **4. Permettre le débat sur la primaire interne :**

**Même si cette option est très largement minoritaire, il doit être envisagé de proposer au Conseil national une option consistant à organiser une primaire interne. Il convient donc d'anticiper ce scénario**, en tentant de limiter les risques de fragiliser la dynamique d'ensemble. Cela implique d'anticiper et d'en définir clairement les conditions : des critères de recevabilité pour les candidatures, un calendrier resserré et le refus de toute confrontation prolongée.

L'analyse des précédentes compétitions internes dans d'autres partis fait ressortir la nécessité de **conditions de parrainage** afin de garantir une représentativité des éventuelles candidatures.

Ces conditions doivent être suffisamment ouvertes pour que plusieurs candidats soient théoriquement en mesure de les atteindre.

#### **5. Assumer une stratégie de rassemblement**

##### **UNE ARTICULATION FORTE AVEC LA STRATEGIE DE RASSEMBLEMENT**

La question du rassemblement du bloc central est évoquée dans **60 à 70 %** des contributions.

La capacité à rassembler le parti puis le bloc central voire au-delà est une exigence claire issue des consultations.

**Le modèle qui se dégage de l'ensemble de la consultation repose sur une articulation en 3 temps :**

- faire émerger rapidement une candidature crédible et consensuelle en interne ;
- confirmation par les adhérents ;
- discussion structurée au sein du bloc central (Horizons, Modem) dans une logique d'unité et d'efficacité électorale.

#### **6. Assurer un pilotage structuré du processus :**

La mise en œuvre de cette architecture suppose un pilotage clair, lisible et partagé. Dans cette perspective, **la création d'un comité de coordination apparaît nécessaire**, sous réserve de sa bonne articulation avec les autres instances du parti. Composé de personnalités compatibles,

issues des différentes sensibilités et résolument tournées vers la construction d'un socle commun, ce comité aura pour mission d'animer la dynamique de rassemblement autour du candidat, d'assurer le suivi du projet ainsi que le contrôle transparent et équitable des moyens financiers engagés, **de veiller à la formalisation et au respect d'un pacte d'alliance entre les parties prenantes en matière d'investitures aux élections législatives.**

**Ce comité peut être le comité de liaison récemment créé.**

Au-delà de la pluralité des opinions et des partis représentés, il est également impératif que ce comité respecte au maximum la parité en son sein.

#### **7. Donner un sens politique au vote militant :**

Le vote des adhérents ne peut se réduire à une simple formalité de désignation ou de validation. Il doit constituer un moment de mobilisation d'appropriation collective et d'affirmation politique. **« Donner un cap, pas cocher une case ». Nous proposons donc que notre charte des valeurs soit retravaillée et réactualisée à cette occasion.**

Au-delà des thèmes constitutifs de notre identité : dépassement, Europe, etc., à titre d'exemple, une question s'impose avec une acuité particulière, car elle engage directement l'avenir de notre modèle social : celle du travail à l'ère de l'intelligence artificielle. **Le vote des adhérents place le travail au cœur de nos priorités, mais relègue l'intelligence artificielle au dernier rang. Ce décalage doit nous interpeller.**

Car l'intelligence artificielle n'est pas un sujet à part : elle percute déjà de plein fouet notre modèle social. Elle fragilise la centralité du travail, bouscule les trajectoires professionnelles et remet en cause le lien entre emploi, protection et contribution.

Donner un sens politique au vote militant, c'est faire apparaître cette réalité : la question du travail ne peut plus être pensée sans celle de l'intelligence artificielle. L'enjeu n'est pas d'ajouter une priorité, mais de comprendre que la transformation du travail impose une refondation de notre modèle social. À nous de l'assumer, en anticipant les ruptures, en sécurisant les parcours et en redéfinissant les solidarités.

#### **8. Une position marginale appelant à la désignation d'un « porte-parole » ou d'un « chef de file »**

Enfin, un petit nombre de personnalités du parti (moins de cinq) ont affirmé leur refus de voir désigné un candidat Renaissance pour l'heure, **préférant l'usage du terme « porte-parole » ou « chef de file » plutôt que celui de « candidat ».**

Dans l'esprit des promoteurs de cette option, le chef de file ne serait pas forcément candidat *in fine* et œuvrerait en tant que négociateur pour construire une candidature unique du bloc central voire au-delà.

**Cette idée n'a toutefois jamais été émise ni dans la consultation des adhérents, ni dans les consultations des cadres intermédiaires du parti, ni dans les auditions de la très grande majorité des personnalités du parti : toutes et tous, au contraire, privilégient la désignation d'une candidate ou d'un candidat, dont le mandat serait de rassembler le plus largement.**

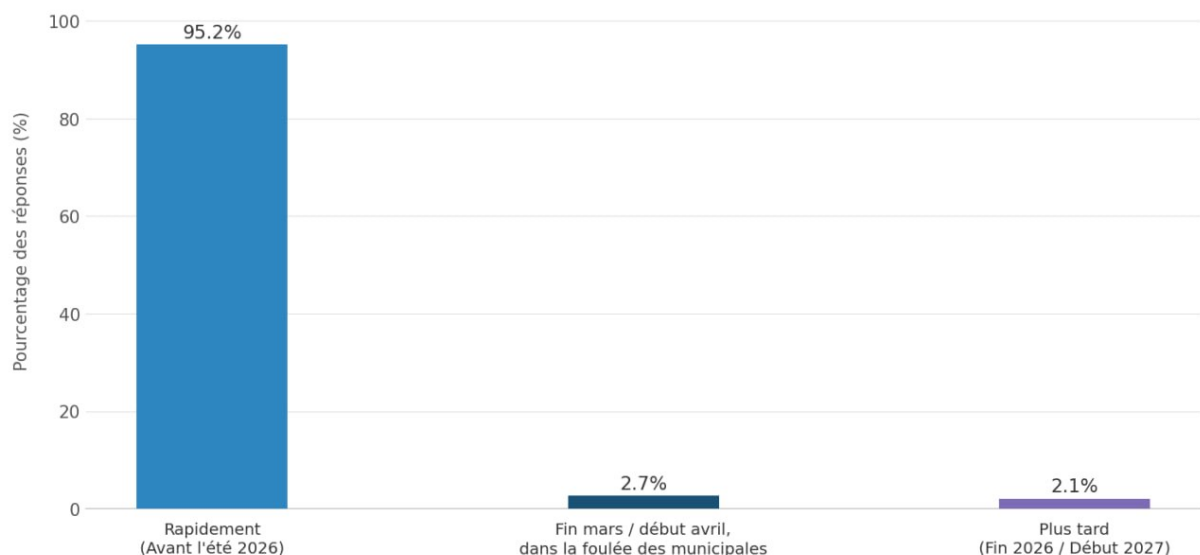
Les co-rapporteurs soulignent que, sous couvert d'appeler à plus de souplesse stratégique, cette position entretient la confusion entre rassemblement et ralliement. Les combats que l'on ne mène pas sont les seuls qui sont perdus d'avance. Aussi, tout comme les adhérents, les responsables locaux de notre parti et la quasi-intégralité des élus et responsables du parti, les co-rapporteurs estiment qu'avoir un candidat ou une candidate est impératif pour porter nos valeurs, mener campagne et rassembler autour de nos convictions. Refuser d'avoir une candidate ou un candidat, c'est refuser de défendre nos idées, nos combats et notre singularité : le dépassement. Ce serait renoncer à exister politiquement.

### 9. Agir dans un calendrier maîtrisé :

Les adhérents plaident pour une désignation avant l'été **considérant qu'une désignation précoce renforcerait la capacité du parti à créer une dynamique et s'imposer, notamment au sein du bloc central.**

#### Calendrier souhaité

Préférences de calendrier exprimées par les adhérents  
(Sur les contributions mentionnant une échéance)



\*\*\*\*

**Conclusion :** Une méthode se dégage dans un contexte particulièrement exigeant, qui requiert cohérence et responsabilité, l'architecture proposée offre les conditions nécessaires pour préserver : l'unité du mouvement, affirmer la clarté de sa ligne et renforcer son efficacité à l'approche de 2027. **Il revient désormais au Conseil national de déterminer le mode de désignation, au regard des éléments ainsi objectivés.**

**Notre recommandation est donc structurée autour de 4 principes :**

- le respect de nos statuts, au terme desquels il revient au Conseil national de choisir les modalités de désignation du candidat de Renaissance à l'élection présidentielle de 2027 ;

- un vote des adhérents sur les orientations prises par le Conseil national, sans lequel ces orientations ne seraient pas effectives ;
- la recherche de l'unité et du rassemblement, exigence forte des adhérents ;
- réactualiser notre charte des valeurs pour l'adapter aux enjeux de l'époque et qui soutiendront l'élection présidentielle de 2027.

Notre mission formule donc la recommandation suivante : le Bureau exécutif, conformément aux statuts, fixe l'ordre du jour du conseil national qui déciderait de la modalité de désignation du candidat entre deux modalités :

- désignation du Secrétaire général validée par les adhérents ;
- organisation d'une primaire interne avec des modalités à prévoir et une commission électorale à constituer, dans un calendrier à définir.

Notre mission recommande la tenue d'un Conseil national sous une dizaine de jours, permettant ensuite d'organiser les opérations de vote des adhérents de façon sereine

Quoiqu'il en soit, le vote du Conseil national devra être entériné par les adhérents.

Au global, une conviction s'impose. Un parti est un instrument de structuration de la vie démocratique, un cadre d'élaboration collective et un levier d'action dans le temps. Préserver sa cohérence, organiser son fonctionnement et consolider sa capacité à rassembler ne relèvent pas seulement de la préparation de 2027, mais d'une exigence plus large : **inscrire durablement le parti dans le paysage politique et lui permettre de peser dans la durée.** C'est à cette condition qu'il pourra pleinement assumer sa responsabilité dans la vie publique et répondre aux attentes du pays.

## **ANNEXE : MODALITES DE CANDIDATURE EN CAS DE PRIMAIRE INTERNE**

---

**Tout adhérent peut présenter sa candidature, à condition qu’il soit à jour de cotisation au 31 décembre 2025, et qu’il ait réuni, dans les quinze jours suivant le Conseil national, les parrainages suivants :**

- **50 élus** pouvant parrainer un candidat à l’élection présidentielle, selon les conditions suivantes :
  - à jour de cotisation au 31 décembre 2025,
  - au moins 20 parlementaires, issus de 5 régions, et avec au moins 1 membre du Parlement européen et 1 membre du Sénat.
  
- **20 présidentes et présidents d’assemblées départementales.**

Pour garantir le rassemblement à l’issue de cette élection interne, **chaque candidat retenu devra signer une charte, s’engageant ainsi explicitement à porter nos valeurs et à soutenir sans condition ni préalable, le vainqueur de cette élection interne.** Cet engagement sur l’honneur est indispensable à l’unité et à la nécessaire dynamique politique dans le cadre de l’élection présidentielle de 2027.